



Claire Roserot de Melin
Directrice générale
Établissement public du Capitole

Christophe Ghristi
Directeur artistique
Opéra national du Capitole

Gabriel Bourgoïn
Chef du Chœur et de la Maîtrise
Opéra national du Capitole

RECRUTEMENT / AUDITIONS

ARTISTES DU CHŒUR

POSTES OUVERTS ET DATES

Le poste est à pourvoir en octobre 2025

POSTES	Date limite d'inscription	Date de concours
1 Ténor 2	Dimanche 16 juin 2025, minuit	Mercredi 2 juillet 2025

Rémunération à partir de 2 300 € brut mensuel

Pré-sélection sur dossier
Concours uniquement sur invitation

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les candidats devront envoyer un dossier complet à la régie du chœur, avant la date limite d'inscription (voir tableau ci-dessus) en mentionnant la référence P02505-2. recrutements@capitole.toulouse.fr

CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Curriculum-vitae en français.
- Lien vidéo d'une durée de 5 minutes maximum.

Précisions concernant la vidéo :

- La vidéo devra présenter un extrait musical chanté au choix des candidats.
- Les candidats doivent être visibles de face ou de trois-quarts.
- La vidéo doit être sans montage.
- L'accompagnement peut être pianistique ou orchestral.
- La vidéo doit être partagée grâce à un lien consultable sans identification ni mot de passe requis (par exemple, vidéo non répertoriée sur Youtube).

CONVOCATION AU CONCOURS

Les candidats retenus recevront leur invitation à passer le concours au plus tard deux semaines avant la date des épreuves.

Ils devront alors remplir une fiche d'inscription et indiquer les airs qu'ils chanteront.

CONTENU DES ÉPREUVES

- Deux airs extraits du répertoire d'opéra dans deux langues différentes dont l'un sera obligatoirement en français. Ces airs sont au choix des candidats et devront être communiqués avec la feuille d'inscription.
- Un déchiffrage avec mise en loge de 15 minutes (un piano sera mis à disposition).
- Des vocalises demandées par le chef du Chœur, dont le « Grand Rossini ».
- Un entretien avec le jury

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

9h30 accueil des candidats à Montaudran dans les studios de répétition du Chœur. (adresse communiquée avec la convocation).

10h-12h répétitions avec les pianistes

13h30 accueil des candidats

14h début des passages devant jury

La répartition des épreuves en différents tours et leur ordre sera établie par le jury le jour du concours.

La composition du jury sera communiquée aux candidats au moment des convocations au concours.

Pour toute demande d'information, merci d'adresser un courriel à : recrutements@capitole.toulouse.fr